

Quel avenir pour l'Europe?

Les neuvièmes élections européennes ont donc eu lieu, entre le 23 et le 26 mai, dans vingt-huit pays, Royaume-Uni compris. Si le scrutin de 2014 se déroulait sur fond de crise de la zone euro, en particulier dans des pays comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie, l'Irlande ou le Portugal, mais aussi de défiance généralisée vis-à-vis des politiques européennes, que dire de la cuvée 2019 ?

Aut printemps, les électeurs eurent à faire leur choix en terme d'une législature qui aura vu un « Brexit interminable », un « Grexit » définitivement avorté, une crise migratoire cristallisant tensions, hostilité et sentiment de peur, mais aussi drames humains et solidarités diversement contrastées³, l'émergence ou la confirmation de gouvernements populistes et eurosceptiques (Hongrie, Pologne, Autriche, Italie) ou encore l'urgence de la question climatique.

Que traduisent dès lors les résultats issus des urnes ? Si le raz-de-marée national-populiste, espéré par certains et craint par tous les autres, a finalement été ramené à des proportions plus raisonnables, il n'en reste pas moins que la part des élus pouvant être considérés comme représentant une désaffection voire une hostilité vis-à-vis du projet européen est en augmentation constante. De gauche à droite, le nombre de parlementaires d'obédiences souverainiste, nationaliste ou eurosceptique passe de 169 à 229 sur 751 députés. Selon un rapide calcul, nous constatons donc que l'hémicycle européen comporte aujourd'hui 31% de députés, au mieux critiques, au pire hostiles, vis-à-vis de leur institution³.

L'Europe est-elle en crise ? Tout porte à le croire. Et même s'il est certain que l'institution bruxelloise n'est pas la seule au monde à connaître actuellement des turbulences, plusieurs causes intrinsèques apparaissent à l'analyse. Pour Olivier Starquit (voir p.4), la principale cause de rejet de l'Europe réside dans l'assujettissement de toute forme de politique à un agenda ordolibéral dont la priorité absolue est la constitution d'un marché régi par des règles de concurrence parfaite. Dans cette perspective, tout débat qui sortirait de ce cadre devient purement et simplement impossible et l'UE est alors perçue comme ce mastodonte supra-étatique qui concentrerait l'ensemble des pouvoirs utiles, au détriment des États et de ses électeurs.

Parallèlement, Geoffrey Grandjean discerne au contraire (voir ci-contre) les signes, pas si récents selon lui, d'une déconstruction progressive de l'Europe, victime des paradoxes de sa construction et de son histoire. Parmi ceux-ci, l'auteur pointe, d'une part, l'incapacité du projet européen de dépasser le modèle étatique, le pouvoir politique réel restant en réalité entre les mains des États ; et d'autre part, une identique incapacité à assumer réellement une politique économique cohérente puisque toute une série de compétences, intimement liées à la politique économique, restent l'apanage des États nationaux.

Nous avons donc là deux visions pessimistes de l'Europe qui dépeignent pourtant celle-ci sous des traits qui s'opposent : Léviathan d'un côté, colosse aux pieds d'argile de l'autre. Aucune de ces deux images ne correspond d'ailleurs à l'idéal européen tel qu'il a été maintes fois décrit depuis Victor Hugo. Et, de fait, comme le rappelle Geoffrey Grandjean, il semble évident pour un nombre grandissant de gens que « l'Union européenne n'a pas tenu ses promesses quant à certaines de ses valeurs, dont le respect de la dignité humaine, de la démocratie, de l'égalité, de l'État de droit ou encore de la solidarité. »

Faut-il préciser que la création récente, au sein de la Commission européenne, d'un poste de commissaire chargé de la « protection du mode de vie européen » n'est pas faite pour nous rassurer ?

*Julien Paulus,
Rédacteur en chef*

L'EUROPE DU FUTUR 2022



« L'Europe du futur 2022 » - © L'Atlas des préjugés, de Yanko Tsvetkov, éditions Les Arènes

Les paradoxes historico-politiques d'une Europe en déconstruction

Par Geoffrey Grandjean, Professeur de science politique (ULiège)

Les signes d'une Europe en déconstruction sont bien présents et ne sont pas si récents. Pensons d'abord aux débats sur l'avenir de l'Europe, lancés en 2001 lors du Conseil européen de Laeken. Un projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe est signé en 2004. Ce projet finit par échouer, les États ne voulant pas perdre leur souveraineté, notamment en termes symboliques. Pensons ensuite à la crise des dettes publiques à la fin des années 2000 qui frappent notamment durement la Grèce et qui aboutit à la mise en place d'un Mécanisme européen de stabilité et d'un Pacte budgétaire européen.

Il faut désormais se serrer la ceinture, ce qui alimente un rejet de l'Europe. Pensons en outre à la manière dont l'Union européenne et les États sont incapables de faire face aux défis migratoires. Des milliers de migrants meurent dans l'indifférence généralisée voire sont refoulés avec un certain entrain populaire aux frontières poreuses de l'Union européenne. Pensons enfin au Brexit qui va voir le Royaume-Uni quitter l'avenue européenne au prix, peut-être, d'une remise en cause fondamentale du principe historique du parlementarisme.

Ces différents événements mettent directement en cause les grandes valeurs énoncées dans le Traité sur l'Union européenne qui énonce en son article 2 :

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Au regard des différents événements précédemment cités, l'Union européenne n'a pas tenu ses promesses quant à certaines de ses valeurs, dont le respect de la dignité humaine, de la démocratie, de l'égalité, de l'Etat de droit ou encore de la solidarité. Mais comment en est-on arrivé à une telle situation ? Si les causes sont bien évidemment multiples, nous souhaiterions proposer une piste d'explication qui

renvoie aux paradoxes qui sont au cœur du projet européen. La place étant limitée pour développer cette idée, nous n'en choisissons que deux qui pourraient aboutir à une déconstruction de l'Europe. Si ces deux paradoxes illustrent certainement à leur essient la devise de l'Union européenne « Union dans la diversité » (car il faut de tout pour faire un monde), il n'en demeure pas moins qu'ils témoignent de l'indispensable cohérence pour envisager la pérennisation d'un système politique et, surtout, le vivre ensemble.

Premier paradoxe : l'Union européenne se montre incapable de dépasser le modèle étatique. En 1948, le Congrès de La Haye réunit une série de personnalités du monde politique, économique, intellectuel et syndical. Un projet d'Europe fédérée est énoncé dans un « Message aux Européens » qui envisage un transfert partiel du pouvoir des États vers une entité supranationale. La déclaration de Robert Schuman – qui lance véritablement la construction européenne –, du 9 mai 1950, va dans le même sens puisqu'il s'agit de confier à une Haute Autorité commune la production du charbon et de l'acier. Robert Schuman n'hésite d'ailleurs pas à parler de « fédération européenne » dont les décisions lient les États qui y adhèrent. Il s'agit donc bien d'avoir un niveau de pouvoir supranational qui décide à la place des États et dont les compétences doivent s'étendre progressivement, comme une tâche d'huile. La construction européenne a en effet permis de réaliser partiellement cet objectif puisqu'un nombre croissant de compétences sont désormais gérées par l'Union européenne.

> suite p.6

1 À l'heure où nous rédigeons ces lignes, aucun accord n'est intervenu entre l'UE et le Premier ministre britannique Boris Johnson qui reste prêt au « no deal » quoi qu'il en coûte.

2 Ainsi, l'exemple de la France où des condamnations pour « délit de solidarité » furent prononcées.

3 Chiffre provisoire et susceptible d'évoluer quelque peu si les députés britanniques, majoritairement hostiles, quittaient le Parlement en cas de « Brexit ».